



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22684
10 juin 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

Lettre datée du 8 juin 1991, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que des saboteurs et des hors-la-loi ont commis des actes d'agression contre les responsables iraquiens dans les villes de Dohouk, Zakho, Soumeil et Sarsanak dans la région nord et les ont contraints à quitter ces villes où il n'existe pas de forces de police ou de sécurité locales. Ces éléments destructeurs s'emploient à faire partir les responsables en question qui habitent ces villes. C'est ce contre quoi nous avons mis en garde quand il a été demandé aux forces de l'ordre locales de quitter ces villes, sous prétexte que cela rassurerait les exilés kurdes et les encouragerait à y revenir.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Samir Khairi AL-NIMA
